

Le Burundi crée une Banque d'Investissement pour les Jeunes

@rib News, 04/10/2019 Source Xinhua Burundi : le gouvernement lance officiellement les activités de la Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJ) Le gouvernement burundais a lancé officiellement jeudi au chef-lieu de la province de Gitega (capitale politique), les activités de l'assemblée générale "constitutive" des actionnaires de la Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJ).

M. Joseph Butore, deuxième vice-président du Burundi en charge de la coordination des ministères économiques et sociaux, a rehaussé de sa présence la cérémonie ad hoc en compagnie de certains ministres dont Domitien Ndiwokubwayo en charge des Finances et Evelyne Butoyi en charge de la Jeunesse. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) organisé au Burundi en 2008, les jeunes Burundais de moins de 25 ans représentent 66% de la population totale et sont "majoritairement ruraux" à 90%. Dans son discours de circonstance, le vice-président Butore a souhaité que la BIJ favorise la mise en valeur des talents des jeunes Burundais. Cette banque, a-t-il recommandé, aura pour mission principale de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les jeunes organisés en entreprises, en associations ou en coopératives de droit burundais. Cette institution bancaire va donc permettre une "extériorisation" et une mise en valeur des nombreux talents des jeunes Burundais, a-t-il expliqué. "Avec une telle banque, nous allons certes résoudre la question du chômage dans le pays ; toutefois, au-delà de l'atteinte de ce noble objectif, notre vision est que cet outil de développement puisse aussi jouer un rôle rassembleur de tous nos jeunes dans leur diversité de formation professionnelle, de niveau d'instruction et de provenance sociale, religieuse, politique, géographique, etc", a-t-il fait remarquer. Ainsi, a-t-il explicité, le gouvernement burundais souhaite vivement que cette institution bancaire reste un outil qui apportera des chances à tous les jeunes du fait que toutes les communes du pays en sont actionnaires dès le premier jour. En effet, le 18 septembre dernier, le ministre burundais du Développement local, Pascal Barandagiye, et son homologue des Finances Domitien Ndiwokubwayo, ont signé une ordonnance ministérielle conjointe portant modalités pratiques de répartition, de transfert, d'utilisation et de remboursement des fonds alloués aux projets de développement des collines. A ce jour, le Burundi, avec une superficie de 27.834 kilomètres carrés, compte 3002 collines. Signalons qu'au titre de l'exercice budgétaire 2019-2020, l'Etat octroie une dotation globale de soixante sept milliards quatre-vingt trois millions de francs burundais (67,83 milliards FBU) pour les projets de développement des communes. Par ailleurs selon l'article 2 de cette ordonnance ministérielle conjointe précitée, l'affectation de cette dotation budgétaire prévoit notamment un montant de 30.020 milliards FBU pour les projets de développement des coopératives collinaires, ainsi que 8.500 milliards FBU représentant la part des communes dans l'actionariat de la BIJ.